

Sauvegarder les sites de nidification des Sternes en Bretagne

Une responsabilité pour la Bretagne

Sainte Hélène, le 9 juillet 2024. Depuis les années 1950, les naturalistes de Bretagne surveillent attentivement les populations de sternes. Quatre espèces d'hirondelles de mer, à savoir la sterne caugek, la sterne de Dougall, la sterne pierregarin et la sterne naine, nichent chaque année dans la région. En réponse à une demande des autorités régionales et nationales, un plan a été élaboré. Ce plan, intitulé **Schéma régional de conservation et de restauration des sites de nidification des sternes en Bretagne**, met en avant l'importance cruciale de ces oiseaux pour les écosystèmes littoraux de la région.

Le schéma régional pour la conservation des sternes en Bretagne

Le schéma régional a été élaboré en collaboration avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et tous les partenaires bretons impliqués dans la protection de ces oiseaux. Ce document stratégique propose un cadre pour **la protection et la restauration des habitats de nidification des sternes en Bretagne, qui incluent principalement des îlots inhabités ainsi que des marais et étangs littoraux.**

Tranquillité et habitats essentiels à la survie des sternes

Les sternes, pour nicher et élever leurs poussins, **ont besoin de tranquillité entre avril et août.** Cette période coïncide avec une forte intensité des activités humaines sur le littoral. Nichant à même le sol, les sternes sont particulièrement vulnérables aux prédateurs terrestres. Pour se protéger, elles colonisent des îlots et des marais où ces prédateurs sont absents, se regroupant ainsi en colonies grégaires sur les rares sites répondant à ces exigences.

Des populations fragiles (ou précaires)

La réussite de la reproduction des sternes dépend également de l'abondance de petits poissons à proximité des colonies. Bien que la sterne pierregarin soit relativement commune avec environ soixante sites de nidification, les trois autres espèces sont beaucoup plus rares et menacées, avec seulement 2 ou 3 sites chacun. Cela rend leurs populations extrêmement fragiles.

Les deux principaux enjeux identifiés dans le schéma pour la conservation des sternes :

1. Préserver les sites de nidification existants

L'île aux Moutons, proche de l'archipel des Glénan et l'île de La Colombière, entre Saint-Malo et le Cap Fréhel, abritent les principales colonies bretonnes de sternes caugek et de Dougall tandis que la sterne naine niche surtout dans l'archipel de Molène, en Finistère, et au large du sillon de Talbert, dans les Côtes d'Armor. Ces sites sont déjà des espaces naturels protégés (réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope, espaces naturels sensibles) mais certaines mesures de conservation restent encore à renforcer, notamment pour éviter les perturbations humaines ou lutter contre les espèces exotiques envahissantes comme le rat surmulot.

2. Restaurer un réseau de sites de nidification sur tout le littoral breton

L'enjeu du schéma régional est surtout de restaurer des conditions favorables à l'accueil des sternes nicheuses là où elles nichaient par le passé et où, aujourd'hui, les conditions propices ont disparu. Il s'agit aussi de renforcer la protection des sites où des sternes s'installent mais échouent en raison de conditions adverses insuffisamment prises en compte par les gestionnaires des espaces naturels et de la biodiversité. Il s'agit en premier lieu des îlots du Trégor-Goëlo et des îlots de la ria d'Étel. La collaboration entre les différentes parties prenantes de ces territoires est un facteur clé de succès : collectivités locales, opérateurs Natura 2000, services de l'État, associations naturalistes, usagers... Tous doivent conjuguer leurs efforts pour y parvenir.

Le schéma propose 36 mesures de conservation, incluant des actions de protection réglementaire, de maîtrise foncière ou d'usages, ainsi que des initiatives de sensibilisation des usagers du littoral.

Les îlots de la rivière d'Étel, un site majeur pour les sternes en Bretagne.

En Morbihan, les îlots d'*Iniz er Mour* et *Logoden*, sur la commune de Sainte-Hélène, accueillent régulièrement la plus abondante colonie de sterne pierregarin de Bretagne et une des principales colonies de la façade Manche-Atlantique de cette espèce. Cette dernière attire parfois d'autres espèces comme la sterne Caugek ou la rare sterne de Dougall mais leur nidification n'y est pas pérenne.

En effet, ces îlots de très faible surface, proches du littoral et du chenal principal de navigation sont particulièrement exposés à la fréquentation humaine et accessibles à basse mer aux mammifères terrestres. Ainsi, par exemple, la présence de chiens divaguant sur l'estran peut mettre en péril la colonie et certaines années des rats surmulots envahissent les îlots, comme en 2023. Les bateaux qui approchent trop près provoquent aussi des envols, laissant œufs ou poussins sans protection.

D'autres îlots de la ria, qui en compte une vingtaine, ont été restaurés pour pallier ces risques et permettre aux sternes de s'y installer. Ce travail de restauration (fauche de la végétation, dératissage), mené par Bretagne Vivante en lien avec le Conservatoire du littoral, des propriétaires privés et le Syndicat mixte de la ria d'Étel porte ses fruits puisque des couples de sternes se sont reproduits sur certains de ces îlots cette année. Ces actions de conservation devront cependant être pérennisées au risque de voir anéantir les efforts engagés en faveur de ces espèces.

Une approche collaborative

L'élaboration du schéma a mobilisé de nombreux contributeurs, incluant des associations naturalistes, des gestionnaires de réserves naturelles, des services publics ou encore des volontaires en contrat de service civique. Ce travail collectif reflète l'engagement de Bretagne Vivante et de ses partenaires à préserver la biodiversité marine en Bretagne.

Pour plus d'informations

Le *Schéma régional de conservation et de restauration des sites de nidification des sternes en Bretagne* est disponible [en ligne sur le site](#) de Bretagne Vivante et de Bretagne environnement.